



AGROTEC
Établissement d'Enseignement
Public Local et de Formation
Professionnelle Agricoles



Dossier suivi par : - Association des parents d'élèves (parents.agrotec@educagri.fr)
- Aude DEYMONNAZ, CPE

Téléphone : 04 74 85 18 63

Courriel : legta.vienne@educagri.fr

Réf. : BS/AD



**A l'attention des
parents d'élèves et d'étudiants**

A Vienne, le 28/09/2020

Objet : Élections des représentants des parents d'élèves et d'étudiants au **Conseil Intérieur** et au **Conseil d'Administration** du lycée AGROTEC.



Madame, Monsieur,

TROIS d'entre vous représenteront les parents d'élèves au **Conseil Intérieur** (3 titulaires et 3 suppléants).

DEUX d'entre vous représenteront les parents d'élèves au **Conseil d'Administration** (2 titulaires et 2 suppléants).

C'est dans ces instances que se prennent toutes les décisions importantes pour la vie de l'établissement. Je souhaite que vous soyez nombreux à manifester votre intérêt en participant à cette élection.

Les parents d'élèves élus au **Conseil Intérieur** et au **Conseil d'Administration** sont membres à part entière de ces instances participatives, ils ont voix délibérative. A la demande de tout parent d'élève/d'étudiant, ils peuvent aussi assurer un rôle de médiation auprès de l'administration du lycée et des autres membres de la communauté éducative.

Le **Conseil Intérieur** de réunit 2 à 3 fois par an. Il désigne les membres aux différents conseils et commissions. Il discute de l'organisation du lycée et de la vie lycéenne et étudiante (équipement, matériel, projets, horaires, transports, restauration, etc.). Il peut faire voter ses propositions au **Conseil d'Administration** (ex : membres du Conseil de discipline, modification du Règlement intérieur).

Le **Conseil d'Administration** se réunit 3 fois par an pour adopter notamment le budget, le Règlement intérieur, les projets pédagogiques, les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité. Il désigne les membres de la Commission « Hygiène et Sécurité » et élit ceux proposés par le **Conseil Intérieur** aux autres conseils et commissions de l'établissement.

Merci de trouver ci-dessous les **listes des candidatures présentées par l'Association des Parents d'Elèves d'AGROTEC (APE)** pour l'élection au **Conseil intérieur** et celle au **Conseil d'Administration** (à noter : l'APE est indépendante et n'affiliée à aucune organisation nationale).

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS AU CONSEIL INTERIEUR

Nombre de sièges : 3 titulaires - 3 suppléants

Liste unique	NOMS	Prénoms	Classe
1	COSTE	Marion	1 ^{ère} STAV
2	DUCOTTET	Cécile	T ^{ale} STAV
3	COGET	Paul	1 ^{ère} STAV
4	ANTOUARD	Audrey	2 ^{nde} Pro NJPF
5	PIERRON	Odile	BTSA GPN
6	ZIND	Frédéric	2 ^{nde} GT

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de sièges : 2 titulaires - 2 suppléants

Liste unique	NOMS	Prénoms	Classe
1	COSTE	Marion	1 ^{ère} STAV
2	COGET	Paul	1 ^{ère} STAV
3	DUCOTTET	Cécile	T ^{ale} STAV
4	PIERRON	Odile	BTSA GPN

1) AVANT DE VOTER :

Nouveaux parents : chacun doit s'assurer de sa bonne connexion à Pronote en ayant remplacé le code provisoire donné par l'établissement en début d'année par un nouveau code personnel. Attention, le parent numéro 1 ne pourra pas voter avec le compte du parent numéro 2 ni avec celui de son enfant. En cas de problème, contacter le technicien informatique de l'établissement au **04 74 85 18 63**.

Anciens parents : chacun doit s'assurer de sa bonne connexion à Pronote. Attention, le parent numéro 1 ne pourra pas voter avec le compte du parent numéro 2 ni avec celui de son enfant.

2) ORGANISATION DU VOTE :

En raison de la distanciation sociale liée au Covid-19, chaque électeur votera par **correspondance** sur le **logiciel PRONOTE**. Les votes seront ouverts à compter du vendredi 2/10/2020 et les **résultats des élections** seront disponibles le **vendredi 9 octobre 2020 à 17h00**.

Le vote des représentants des parents aux Conseils se fait par liste, il n'y a pas de candidat à éliminer ni à rajouter.

3) POUR VOTER :

Il faut se connecter à Pronote du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre 16h00 délai de rigueur.

Chaque parent doit voter 2 fois : 1 fois pour la liste du **Conseil Intérieur** et 1 fois pour la liste du **Conseil d'Administration** (même si plusieurs enfants d'une même famille sont scolarisés, il n'y a qu'un vote par parent et par Conseil. Les 2 parents sont électeurs).

4) RESULTATS DES ELECTIONS :

Le **vendredi 9 octobre à 17h00**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'EPLEFPA
Boris SZEMPRUCH

A noter :

En raison du contexte sanitaire, il est essentiel que chaque parent puisse avoir son accès Pronote actif. Cet outil serait la base de notre communication en cas de confinement même partiel ou temporaire.